



Sequed'infos

Le bulletin municipal de la Ville

Juillet 2020

N°103



page 4

**Christian Lewille,
prend ses fonctions
de Maire**



pages 14-15

On prépare l'été !



page 12

**La solidarité
avec la cellule masquée**

Toute l'actualité sur Facebook et sur www.sequedin.fr



Chères Sequedinoises, chers Sequedinois,

Je peux vous dire que les trois mois hors norme que nous venons de vivre m'ont fait entrer directement dans le « grand bain » sequedinois. Je vous remercie d'avoir élu dès le 15 mars la nouvelle équipe municipale que j'ai le plaisir de conduire. Nous nous sommes immédiatement mis au service de la ville sans attendre l'installation officielle du Conseil qui a eu lieu deux mois plus tard (le 23 mai). Depuis lors, toutes les commissions municipales sont actives, je vous laisse les découvrir dans cette édition.

Durant le confinement, en lien étroit avec René Dubuisson que je remercie chaleureusement, nous avons naturellement organisé un service minimum d'agents, d'élus et de bénévoles afin d'assurer le fonctionnement de la commune. Une permanence téléphonique en mairie a permis la continuité de tous les services municipaux. Des visio-conférences intercommunales ont été organisées. La solidarité s'est très vite mise en place en direction des personnes les plus fragiles : amplification du portage des repas à domicile, des courses, mise en place de chèques solidaires. Le service public s'est adapté afin d'apporter un service continu aux Sequedinois.

Afin que chacun puisse rester informé, nous avons intensifié notre communication papier et distribué 4 lettres d'information « spéciale Coronavirus ». Côté numérique, nous avons véhiculé l'information sur notre page Facebook, mis en place l'application Panneau Pocket accessible sur vos smartphones et mis à flot notre tout nouveau site internet, désormais opérationnel.

La situation délicate dans laquelle nous nous trouvons nous engage à encore plus de solidarité et de responsabilité collective. La « cellule masquée » en est un très bel exemple et nous avons pu compter sur un formidable élan de générosité pour doter les aînés et les plus fragiles. 1000 masques ont été fabriqués à Sequedin. Un énorme merci à toutes et tous. Pendant le déconfinement, chaque foyer sequedinois a reçu de la main de la nouvelle équipe d'élus et bénévoles du CCAS, 5 masques jetables,

et le 13 juin tous les habitants ont eu la possibilité de récupérer les masques en tissu offerts par la région Hauts-de-France.

Il nous a fallu également élaborer et mettre en place 5 protocoles sanitaires différents afin de permettre un redémarrage des écoles, du multiaccueil, de la mairie, de la poste, de la médiathèque. Puis refermer temporairement les structures scolaires par précaution, organiser un dépistage et finalement ouvrir à nouveau. Nous avons d'ailleurs fait le choix d'organiser les accueils de loisirs de cet été en les adaptant à la situation. Les ados ne partiront pas en camp chez nos amis maureilhanais mais profiteront d'activités variées sur le secteur.

Pendant ces moments agités et perturbés, j'ai engagé de nombreux contacts avec la MEL afin de faire valoir les attentes des Sequedinois. Le « bien vivre à Sequedin » sera une priorité de la Municipalité et nous souhaitons que la MEL agisse en partenaire de nos projets. C'est dans ce but que j'envisage d'intégrer le groupe « Métropole Passion Communes » de la MEL et de me rapprocher fortement de nos voisins des Weppes.

J'espère que vos proches et vous-même avez passé au mieux cette période difficile et exceptionnelle. Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à gérer cette crise sanitaire qui n'est pas terminée. La période estivale se déroulera sans nos traditionnelles festivités du 14 Juillet et sans fête aux moules. En espérant une situation plus favorable, je vous encourage à respecter les gestes barrières et vous souhaite de bonnes vacances bien méritées.

Votre Maire,
Christian LEWILLE



Christian Lewille,
Maire de Sequedin

Au Conseil municipal

4-10

- René Dubuisson tire sa révérence
- Christian Lewille, nouveau Maire
- Le Conseil exécutif
- Les agents référents par commission
- Les commissions municipales
- Le budget communal 2020

Communication

11

- Un site internet à la page
- Restez informés en temps réel

Sortie de crise : tous solidaires 12-13

- Des denrées pour les plus démunis
- Solidarité dans le canton des Weppes
- Merci à la cellule masquée
- Service public adapté
- Seuls et ensemble à l'école de musique

On prépare l'été

14-15

- Opération tranquillité vacances
- Plan canicule
- Démarchage à domicile : prudence !
- Chèque Sequed'ingue de loisirs
- Opération Cinestivale
- Le coin des assos

Infos en métropole

16

- Le Summer Pass est de retour
- Réouverture de la piscine des Weppes

Bien vivre ensemble

17

- Ramassage des déchets diffus spécifiques
- Déchets sur la voie publique : infraction !

Dans ma ville

18-20

- Ma ville en images
- Merci



La nouvelle équipe municipale est en place

René Dubuisson

tire sa révérence



La liste de Christian Lewille a été élue le 15 mars mais n'a pas été immédiatement installée en raison du confinement. Pendant la crise sanitaire, René Dubuisson est donc resté Maire et a travaillé en concertation

avec Christian Lewille et le bureau municipal. Engagé dans la vie municipale pendant 43 ans, premier magistrat durant 19 années, René Dubuisson a su rester présent lors de cette période inédite en mettant ses compétences et son expérience à disposition de Christian Lewille, afin de traverser cette crise sanitaire de la manière la plus efficace possible. René Dubuisson, c'est une figure connue de tous, pour son franc-parler et sa gestion maîtrisée de la commune. Nous lui devons ainsi qu'à son équipe, la construction de la Maison de la Petite Enfance, la rénovation du Pôle culturel et la restructuration du restaurant scolaire. Autant de projets qui lui valent une retraite bien méritée et nos chaleureux remerciements.

Christian Lewille,

nouveau Maire de Sequedin

Le Conseil d'installation a eu lieu dans la matinée du samedi 23 mai avec un public restreint à la presse, aux agents nécessaires à la tenue de la séance et à quelques conjoints.



Une fois investis, les 27 membres du Conseil municipal ont élu Christian Lewille à la fonction de maire de Sequedin, succédant ainsi à René Dubuisson. Dans son discours de nouveau maire (extrait ci-contre), il a souligné ses priorités en faveur du « bien vivre à Sequedin ».

Le discours du Maire

Mesdames, Messieurs,

Antoine de Saint-Exupéry disait : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » Au-delà des impératifs de développement durable à l'échelle de notre planète, il s'agit, à Sequedin, de promouvoir, développer et défendre notre cadre de vie. C'est ce « bien vivre », dont nous profitons et auquel nous avons droit, qui sera le point central de notre action municipale.

Le « bien vivre » à Sequedin, c'est préserver l'esprit de village au sein de notre Commune de 4 700 habitants. Nous devons sauvegarder l'identité de notre village en maîtrisant son urbanisation et en veillant à la qualité des éventuels projets d'implantation ou d'aménagement, communautaires ou privés, que nous ne saurions accepter autrement.

Le « bien vivre » à Sequedin, c'est évidemment protéger nos espaces naturels en faisant des choix respectueux de l'environnement pour chacun de nos projets et chacune de nos actions. C'est aussi valoriser notre patrimoine naturel pour nous permettre à tous de mieux le découvrir et en profiter. Nous n'avons pas attendu l'effet de mode actuel pour agir, et faites-moi confiance pour continuer à agir en ce sens.

Le « bien vivre » à Sequedin, c'est également promouvoir la proximité, la convivialité et l'implication des habitants au sein de la Commune. Je pense bien sûr à la diversité et la force de notre tissu associatif, véritable relai d'échanges et d'enrichissement intergénérationnel pour l'ensemble de la population à travers les activités culturelles, sportives et sociales.

Le « bien vivre » à Sequedin, c'est enfin œuvrer pour notre cadre de vie en étant ouvert aux échanges avec les communes voisines, en partageant les actions locales, et en participant pleinement, mais avec vigilance, au partenariat avec la Métropole européenne de Lille. D'ailleurs, au sein des instances de la MEL, je siégerai dans un groupe politique qui partagera nos valeurs d'indépendance et permettra au mieux de faire entendre les intérêts de Sequedin.

Mesdames, Messieurs,

En tant que maire, je serai pleinement engagé durant ce mandat et pleinement conscient de mes responsabilités. Je sais pouvoir compter sur la nouvelle équipe élue, renouvelée, composée d'hommes et de femmes investies pour Sequedin. Nous serons à l'écoute de vos préoccupations et de vos projets. Nous serons disponibles au quotidien et sur le terrain. Car c'est ensemble, tous ensemble, que nous pourrons faire avancer Sequedin, conforter notre cadre de vie et préserver notre environnement.

Christian LEWILLE

Le Conseil **exécutif**

Lors du Conseil d'installation du 23 mai 2020, ont été élus le Maire et les adjoints. Découvrez ci-dessous votre nouveau Conseil exécutif ainsi que les agents qui travaillent quotidiennement avec eux.

8 adjoints au Maire et leur délégation :

- 1 Fabrice Deconinck (travaux, voirie et sécurité)
- 2 Nathalie Hugeux (petite enfance, activités extrascolaires, jeunesse et école de musique)
- 3 Thierry Lhermiteau (finances et commande publique)
- 4 Nathalie Deslandes (écoles et activités périscolaires)
- 5 Frédéric Tarragon (culture et communication)
- 6 Fabienne Ramon (aînés)
- 7 Alain Lemaire (gestion énergétique du patrimoine)
- 8 Catherine Chrétien (fêtes et cérémonies)

4 conseillers municipaux délégués :

1. Nadine Henninot (action sociale)
2. Pascal Petitprez (associations et sports)
3. Christian Verhille (cadre de vie, environnement et urbanisme)
4. Gaëlle Forteville (état civil et jumelage)

Chaque commission, pilotée par un adjoint ou un conseiller délégué, est composée d'élus chargés de mener à bien la politique communale. Ces derniers peuvent s'appuyer sur des agents de la fonction publique territoriale, employés par la commune. Élus et agents travaillent en étroite collaboration sur le terrain. Découvrez ci-dessous les agents référents pour chaque commission^(*).

^(*) Dans un souci de place, seuls les agents référents sont présentés ici. Vous découvrirez les missions d'autres agents au travers de reportages publiés sur notre site internet dès la rentrée.

Les **agents** référents par commission

Fabrice Deconinck



Stéphane Delsart
service technique

Gwenael Boidin
urbanisme

Xavier Dewidehem
DGS

Thierry Raffin
RH

Nathalie Deslandes



Thibault Millescamps
Enfance

Amélie Ponchel
Enfance

Aurélie Bouchez
CME

Alain Lemaire



Stéphane Delsart
service technique

Gwenael Boidin
urbanisme

Christian Verhille



Stéphane Delsart
service technique

Gwenael Boidin
espace public

Gilles Dujardin
Environnement

Christian Lewille



Xavier Dewidehem
DGS

Thierry Raffin
RH

Aurélie Bouchez
Secrétaire des élus

Thierry Lhermiteau



Arnaud Coulombet
Finances

Karine Capel
Comptabilité

Fabienne Ramon



Christine Dulac
Aînés

Catherine Chrétien



Armelle Mouchon
Fêtes et cérémonies

Pascal Petitprez



Armelle Mouchon
Associations

Nathalie Hugeux



Véronique Tophin
Petite enfance

Jérémie Sarzi
Ecole de musique



Thibault Millescamps
Enfance



Amélie Ponchel
Enfance

Frédéric Tarragon



Céline Potier
Communication

Karine Allepaerts
Médiathèque

Nadine Henninot



Christine Dulac
Service social

Gaëlle Forteville



Nadine Waymel
Etat civil

Armelle Mouchon
Etat civil

Découvrez les commissions municipales

Travaux / Voirie / sécurité



Adjoint : Fabrice DECONINCK

Membres de gauche à droite : Sylvain BERNARD, Gaëlle FORTEVILLE (membre de droit), Fabrice DECONINCK, Christian LEWILLE (membre de droit), Reynald LEMAIRE

Missions :

- Programmation et suivi des travaux d'entretien des bâtiments en lien avec les services techniques communaux et les services de voirie et d'assainissement de la MEL
- Mise en conformité des bâtiments, des lieux publics, de la voirie et des espaces de stationnement (sécurité et accessibilité)
- Programmation et suivi des travaux relatifs aux nouveaux investissements
- Gestion de la sécurité et de la prévention de la délinquance
- Application et suivi du plan communal de sauvegarde.

Finances / commande publique



Adjoint : Thierry LHERMITEAU

Membres de gauche à droite : Alain LEMAIRE, Frédéric TARRAGON, Christian VERHILLE, Gaëlle FORTEVILLE, Pascal PETITPREZ, Fabienne RAMON, Christian LEWILLE, Nathalie DESLANDES, Thierry LHERMITEAU, Nathalie HUGUEUX, Nadine HENNINOT, Fabrice DECONINCK.

Missions :

- Etablissement des budgets de la Commune, notamment ceux de l'administration générale et des commissions municipales
- Suivi de la trésorerie, recherche des subventions et des emprunts
- Suivi de la commande publique

Petite enfance / activités extrascolaires / jeunesse



Adjointe : Nathalie HUGUEUX

Membres de gauche à droite : Migaël PRÉVOST, Marie-Pierre DUMOULIN, Christian LEWILLE, Nathalie HUGUEUX, Christophe BUISSSE, Wendy GROUX.

Missions :

- Gestion du multiaccueil
- Relations avec les assistantes maternelles
- Organisation et gestion des accueils de loisirs pour les jeunes de 3 à 17 ans
- Organisation d'animations et de sorties pour les jeunes
- Dispositifs d'aide ou d'accompagnement en faveur des jeunes (mission locale...)
- Gestion de l'école municipale de musique.

Écoles / activités périscolaires



Adjointe : Nathalie DESLANDES

Membres de gauche à droite : Doriane DANIEL, Reynald LEMAIRE, Christian LEWILLE, Nathalie DESLANDES, Pierre-Yves THIEU, Wendy GROUX

Missions :

- Relations avec les directions des écoles et l'association des parents d'élèves
- Participation aux conseils d'école
- Élaboration et gestion du budget des écoles
- Gestion des accueils de loisirs périscolaires
- Gestion du restaurant scolaire
- Gestion du Conseil municipal des enfants

La constitution des commissions a eu lieu en séance le 4 juin (en présence de la presse et sans public afin de respecter les consignes sanitaires). Les différentes commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil suivant des thématiques bien précises.

Culture / communication



Adjoint : Frédéric TARRAGON

Membres de gauche à droite : Frédéric TARRAGON, Christine HANARD, Christian LEWILLE, Marie-Pierre DUMOULIN, Indiana WYCKENS, Gaëlle FORTEVILLE, Sylvain BERNARD

Missions :

- Élaboration de la politique culturelle de la Commune
- Organisation de l'animation culturelle, au travers notamment de spectacles, sorties et voyages
- Gestion de la médiathèque et de ses ateliers
- Relations avec les associations locales culturelles et artistiques
- Gestion des supports matériels et numériques d'information et de communication de la commune, notamment le bulletin municipal, les lettres d'information, le mobilier de communication, le site internet, les réseaux sociaux et les applications numériques
- Relations avec la presse et les médias.

Aînés



Adjointe : Fabienne RAMON

Membres de gauche à droite : Jacqueline GRASSART, Christian LEWILLE, Fabienne RAMON, Annie WILLEMOT, Serge DUPREZ

Missions :

- Élaboration et mise en œuvre de la politique de la Commune relative aux aînés, en fonction des besoins
- Organisation des animations à destination des aînés notamment des banquets, activités de loisirs, activités intergénérationnelles, actions de prévention, sorties et voyages
- Relations avec les associations locales de personnes âgées dans le cadre des actions mises en œuvre pour les aînés.

Gestion énergétique du patrimoine



Adjoint : Alain LEMAIRE

Membres de gauche à droite : Migaël PRÉVOST, Christian LEWILLE, Alain LEMAIRE, David VASSEUR

Missions :

- Gestion des réseaux de distribution : eau, gaz, électricité, éclairage public, téléphonie et internet
- Programmation et suivi des travaux d'effacement des réseaux de distribution
- Recherche, travaux et suivi d'équipements et de solutions en faveur de la performance énergétique, des économies d'énergie et de la transition énergétique
- Recherche et suivi de subventions et de fonds de concours en la matière.

Fêtes et cérémonies



Adjointe : Catherine CHRÉTIEN

Membres de gauche à droite : Doriane DANIEL, Jacqueline GRASSART, Christian LEWILLE, Catherine CHRÉTIEN, Pierre-Yves THIEU

Missions :

- Organisation des cérémonies, fêtes et réceptions de la Commune, à l'exclusion de l'état civil et anniversaires de mariage
- Élaboration du calendrier des manifestations et de l'occupation des salles
- Relations avec l'Office de tourisme
- Relations avec les associations locales d'animation

Les différentes commissions... suite

Action sociale



Conseillère déléguée : Nadine HENNINOT
Membres de gauche à droite : Nathalie HUGÉUX, Christian VERHILLE, Fabienne RAMON, Christian LEWILLE, Nadine HENNINOT, Serge DUPREZ, Annie WILLEMOT

Missions :

- Gestion du Centre communal d'action sociale et de ses aides légales et facultatives
- Analyse des besoins sociaux au sein de la Commune
- Gestion de la Solidarité sequedinoise
- Création et gestion d'ateliers d'accompagnement social
- Relations avec les associations et organismes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

Associations / sports



Conseiller délégué : Pascal PETITPREZ
Membres de gauche à droite : Pascal PETITPREZ, Christian LEWILLE, Christophe BUYASSE

Missions :

- Mise en œuvre de la politique de la Commune relative à la vie associative et concourant à l'esprit de village
- Accompagnement des associations locales, recensement de leurs besoins, recherche de subventions, gestion des subventions communales aux associations
- Mise en œuvre de la politique sportive de la Commune
- Organisation de manifestations sportives associant la Commune et les associations locales
- Gestion des équipements sportifs de la Commune

Cadre de vie/environnement/urbanisme



Conseiller délégué : Christian VERHILLE
Membres de gauche à droite : Christine HANARD, Christian VERHILLE, Christian LEWILLE, Reynald LEMAIRE, David VASSEUR, Serge DUPREZ

Missions :

- Mise en œuvre de la politique de la Commune relative au cadre de vie, au développement durable et à la transition écologique
- Animations en faveur du développement durable
- Gestion du patrimoine environnemental (entretien des espaces verts, des terrains de sport, des fossés en lien avec les services techniques communaux
- Gestion du cimetière
- Application et suivi du plan local d'urbanisme
- Relations avec la fourrière animale

État civil / jumelage



Conseillère déléguée : Gaëlle FORTEVILLE
Membres de gauche à droite : Gaëlle FORTEVILLE, Christian LEWILLE, Indiana WYCKENS

Missions :

- Célébration des mariages en qualité d'officier d'état civil
- Célébration des parrainages civils et des anniversaires de mariage
- Gestion du jumelage avec la commune de Maureilhan (Hérault)
- Création et gestion d'un jumelage avec d'autres communes.



Le budget communal pour 2020

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Commune. C'est le 18 juin dernier, plus de trois mois après le débat d'orientation budgétaire, qu'a été approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020, lors de la réunion du conseil municipal réunie à huis clos pour raison sanitaire.

A savoir ...

Grâce au budget primitif, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le budget comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Le budget tient compte des résultats des exercices des années précédentes. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.



Section de fonctionnement

Dépenses



Libellés	Montants
Charges à caractères général	1 505 010 €
Charges de personnel	2 441 500 €
Atténuations de produits	80 510 €
Dépenses imprévues	194 800 €
Virement à la section investissement	1 634 003 €
Opérations d'ordres de transfert	73 970 €
Autres charges de gestion courante	291 050 €
Charges financières	74 642 €
Charges exceptionnelles	10 650 €
Total des dépenses	6 306 135 €

Recettes



Libellés	Montants
Excédent de fonctionnement reporté	1 718 729 €
Atténuations de charges	40 000 €
Opérations d'ordre de transfert	6 670 €
Produits des services, du domaine...	205 020 €
Impôts et taxes	3 887 341 €
Dotations et participations	423 500 €
Autres produits de gestion courante	23 050 €
Produits financiers	1 825 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Total des recettes	6 306 135 €

Section d'investissement

Dépenses



Libellés	Montants
Dépenses imprévues	142 500 €
Opérations d'ordre de transfert	6 670 €
Emprunts et dettes assimilées	238 650 €
Immobilisations incorporelles	85 700 €
Immobilisations corporelles	790 224 €
Immobilisations en cours	1 521 638 €
Total des dépenses	2 785 383 €

Recettes



Libellés	Montants
Excédent d'investissement reporté	464 082 €
Virement de la section fonctionnement	1 634 003 €
Opérations d'ordre de transfert	73 970 €
Subventions, fonds et réserves	107 546 €
Excédents de fonct. capitalisés	0,00 €
Subventions d'investissement	500 000 €
Autres immobilisations financières	5 780 €
Total des recettes	2 785 383 €

Impôts et taxes inchangés

Dans la continuité des mandats précédents, les taux d'imposition restent inchangés depuis 2004.

Taux d'imposition communaux inchangés

taxe d'habitation : 17,48 %
taxe du foncier bâti : 20,58 %
taxe du foncier non bâti : 69,1 %

Compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale et la suppression progressive de la taxe d'habitation, la commune n'a plus le pouvoir de fixer son taux. Celui voté en 2019 est maintenu en 2020, à savoir 17,48%.

La suppression totale de la taxe d'habitation se poursuit. Après une baisse de 30% en 2018 et 65% en 2019, l'exonération totale atteint

80% des foyers en 2020. 1591 foyers sequedinois sont assujettis à la taxe d'habitation. 166 foyers étaient exonérés avant la réforme. 1033 foyers sont maintenant concernés par l'exonération totale.

En dehors des taux d'imposition votés, la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'habitation est actualisée chaque année. Pour 2020, la base d'imposition des redevables à la taxe d'habitation sur les résidences principales augmentera de 0,9%. Les propriétaires verront leur base de taxe foncière progresser de 1,2%.

Une commune qui se désendette :

l'annuité de la dette est formée du remboursement en capital et des intérêts des emprunts contractés par la Commune. Les efforts en matière budgétaire ont encore permis d'améliorer notre capacité de désendettement et d'augmenter notre épargne. Nous avons parallèlement continué à investir au profit de la collectivité.

Baisse continue de la dotation de l'État :

La dotation globale de fonctionnement représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Pour la Commune de Sequedin, elle s'est élevée à 352 293 euros en 2014 pour atteindre 65 576 euros en 2019, elle est en *baisse continue depuis 5 ans*.

Évolution de la dotation de l'État/population



Évolution des dettes et charges financières



Ce qu'il faut retenir !



Le budget primitif de l'année 2020 est établi dans un esprit de *stabilisation des dépenses* de fonctionnement et de *maîtrise du niveau d'en-*

dettement. La baisse des dotations et des compensations financières de l'État demeure une source d'inquiétude.

La *bonne situation financière* de la Commune est le fruit d'une gestion raisonnée mise en place depuis plusieurs mandats.

Le programme des *grands investissements* qui restent à définir portera sur des *projets structurants* à destination des Sequedinoises et des Sequedinois.

Un site internet à la page

Vous l'attendiez depuis plusieurs mois, le voici enfin !



PANNEAUPOCKET

Restez **informé**
en **temps réel** !



Plus ergonomique et au goût du jour, votre nouveau site internet vous informe sur tous les sujets de la Commune. Pour trouver une information il suffit d'utiliser le menu déroulant dans la barre grise en haut de l'écran. Enfance, urbanisme, transports, travaux, alertes... tout a été pensé pour être le plus complet possible.

Des accès directs

Les pages les plus consultées de notre site internet ont été recensées afin de permettre la création d'accès directs sur la page d'accueil. Vous souhaitez savoir si nous avons une alerte en cours ou tout simplement connaître le menu de votre enfant au restaurant scolaire, il vous suffit alors de cliquer sur le pictogramme correspondant en haut de la page d'accueil.

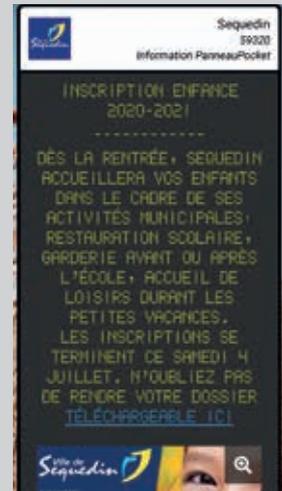


Les albums photos en ligne

Pour plus de simplicité, des albums photos vont être créés avec les principales manifestations qui se dérouleront dans la commune. Vous retrouverez par exemple l'album photo du Conseil d'installation, l'occasion de découvrir le déroulement de la séance non ouverte au public en raison de la crise sanitaire. Pour consulter les albums en cours, il suffit de cliquer sur le bouton «biblio'photos » en haut de la page. Ce site internet est encore en lancement et certaines pages sont en cours de modification, mais nous avons pensé que vous aimeriez prendre connaissance de ce nouvel outil ! La version mobile de ce site est encore en cours de validation, nous travaillons pour qu'elle soit la plus pertinente possible.

Une newsletter en cours de construction !

Dans quelques semaines, vous pourrez également vous abonner à la newsletter de la Commune et recevoir dans votre boîte courriel les nouvelles toutes fraîches de la Commune. Patience, elle est en préparation...



Nous avons choisi d'adhérer à PanneauPocket afin que vous puissiez recevoir de manière simple et sécurisée les informations municipales en temps réel, simplement et gratuitement. Tout habitant disposant d'un smartphone peut s'informer. Il suffit de télécharger l'application PanneauPocket sur son téléphone portable. Les informations et les alertes de la Commune sont alors toujours accessibles.

- Vous ne communiquez ni votre numéro de téléphone ni votre courriel pour être informé.
- Le téléchargement et l'utilisation de l'application sont gratuits.

Pour télécharger l'application

- sur votre smartphone ou iPhone :
 - Recherchez PanneauPocket sur App Store ou Google Play Store.
 - Une fois l'installation terminée, recherchez SEQUEDIN dans la liste des communes et marquez-la d'un cœur pour recevoir les alertes lorsqu'un message sera publié.
- Vous resterez ainsi informé en temps réel !

Une grande solidarité s'est organisée autour de nos aînés et des personnes en difficulté lors de cette crise sanitaire. Appels téléphoniques, courses, distribution de colis alimentaires, chaque geste compte ! Le centre communal d'action sociale prend tout son sens dans des périodes aussi difficiles.



Des denrées pour les plus démunis

Le Centre communal d'action sociale organise tout au long de l'année des distributions de produits alimentaires afin d'aider les bénéficiaires sequedinois traversant des situations difficiles. Dans un contexte économique et social encore plus instable, les foyers en difficulté doivent être accompagnés. Pour aider notre commune dans ses démarches, des distributeurs partenaires locaux remettent gratuitement une partie de leurs marchandises au travers de conventions signées pour un acte solidaire.

Solidarité dans les Weppes

Le 10 juin, Mr Roger Vicot, conseiller départemental du canton Lille-6 regroupant notamment les communes des Weppes dont Sequedin, a organisé une distribution de colis de denrées alimentaires destinés aux bénéficiaires des CCAS du secteur. La Ville de Sequedin a mis à disposition la salle Vandenburg pour la logistique et la préparation des colis en provenance des producteurs locaux. Cette opération a été financée par une partie du budget AIL (Actions d'intérêt local) de Roger Vicot. Les maires des communes participantes sont venus récupérer les colis au nom de la solidarité.



Merci à la cellule masquée

Le masque est devenu un bien de consommation courante que nous devons porter par précaution. En mai et juin, avec le soutien de la Région Hauts-de-France, chaque foyer sequedinois a reçu des masques grâce aux élus et aux bénévoles.



Pendant le confinement et alors que la pénurie de masques inquiétait la France, un véritable atelier de couture éphémère a été constitué salle Schumann. En réponse à l'appel de la « Cellule masquée », de nombreux Sequedinois ont donné du tissu et des élastiques, les bénévoles ont mesuré et découpé des milliers de carrés que les couturières ont cousus inlassablement. En moins de 15 jours, 1000 masques 100% sequedinois ont été confectionnés et remis le 9 mai aux aînés de plus de 67 ans, ainsi qu'aux personnes vulnérables.

1000 masques

En parallèle, avec le soutien de la région Hauts-de-France, 10 000 masques à usage unique ont été distribués dans tous les foyers le 15 mai et 4 000 masques en tissu ont été mis à disposition des Sequedinois, en point de retrait le 13 juin.

Merci à toutes et tous pour ce formidable élan de solidarité.



Mairie, poste et médiathèque sont accessibles suivant un protocole sanitaire rigoureux. L'école de musique a dispensé ses cours de manière virtuelle. La vie à Sequedin n'a jamais cessé, les services municipaux se sont adaptés pour maintenir un service public de qualité, avec des contraintes sanitaires lourdes.

Horaires, jours et conditions d'accueil, on fait le point !

Services publics adaptés

La mairie : Partiellement ouverte depuis mai, la mairie est de nouveau ouverte au public en journée du mardi au jeudi de 8h à 12h et de 15h à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le samedi matin de 8h à 12h. Le port du masque est obligatoire dans la mairie.

La Poste : L'agence postale de Sequedin est ouverte depuis le 5 mai du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, le samedi de 8h15 à 11h. Pour leur sécurité, les clients entrent dans le bureau un à la fois. Merci de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.



Seuls et ensemble à l'école de musique



L'école municipale de musique de Sequedin s'est adaptée à la situation de crise sanitaire en dispensant ses cours par visio-conférence ou par envoi de morceaux de manière dématérialisée.

L'année d'enseignement 2020 s'achève d'une bien belle manière ! Les élèves ont répondu à l'appel de leurs professeurs en envoyant leur prestation filmée (par instrument) du morceau «All you need is love» des Beatles. L'occasion pour chacun de contribuer à un beau projet d'ensemble dont le montage a été réalisé par Flavien Bassimon et que vous pouvez découvrir sur le site internet de la Ville.

Inscriptions à l'école de musique

Forts de ces moments d'échanges inédits, l'école de musique vous invite à vous inscrire ou vous réinscrire pour la rentrée de septembre 2020 directement en ligne. Pour cela, connectez-vous sur www.sequedin.fr et remplissez le formulaire.



Médiathèque

Depuis le 2 juin, les adhérents de la médiathèque peuvent commander et venir retirer leurs livres, magazines, CD, DVD ou jeux. Le protocole sanitaire strict ne permet pas de se balader dans les rayons ni de toucher les livres, mais il offre la possibilité à chaque adhérent de choisir ses articles et de venir les récupérer à l'entrée de la médiathèque, du mardi au samedi, entre 14h et 17h.

Voici la marche à suivre :

1/ Choisissez et réservez

- soit via le site de la médiathèque : mediatheque.sequedin.fr
- soit par téléphone : 03.20.50.55.74 ou 06.84.00.47.99
- soit par courriel à : mediatheque@sequedin.fr

Réservez avec votre nom, N° d'adhérent, le titre et l'auteur pour chaque document. Vous serez averti par courriel quand les documents seront disponibles.

2/ Venez retirer votre sélection à l'entrée de la médiathèque (sous 5 jours).

3/ Une fois lus, déposez vos livres dans la « boîte retour » située sur le parvis (chaque article est mis en quarantaine pendant 10 jours)

Portage de livres à domicile

Chaque mois, une équipe de la médiathèque visite les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer et leur propose un large choix de livres, CD, magazines et DVD. Ce service est également accessible à tout Sequedinois ne pouvant se déplacer (longue maladie, handicap...) pour se rendre en médiathèque.

Renseignement et inscription :

03 20 50 55 74
mediatheque@sequedin.fr

Difficile d'imaginer que nous entrons déjà dans la saison estivale... Après quelques mois de confinement, nous sommes nombreux à vouloir prendre le large et profiter des rayons du soleil. Attention toutefois à bien vous préparer pour profiter pleinement des activités de l'été.



Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre lieu de résidence, vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer régulièrement dans le secteur de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au commissariat de police au moins 2 jours avant votre départ.

Où s'adresser ? Appelez le commissariat de police de Lomme.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre au commissariat.

À savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu, prévenez le commissariat.



Plan canicule pour les plus fragiles

En période estivale, nous vous rappelons que certaines personnes sont plus fragiles et nécessitent une vigilance plus accrue. A ce titre, il est proposé aux

personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite qui le souhaitent, de se faire connaître au CCAS. Cela permettra, en période de forte chaleur, de contacter rapidement les personnes qui auront été recensées. Chacun d'entre nous (voisins, parents, amis...) peut participer à cette démarche en invitant les personnes qui pourraient être concernées à contacter le CCAS : Mme Christine Dulac

Tél : 03.28.82.91.65 - ccas@sequedin.fr

Quelques petits conseils :

- Hydratez-vous ! (boire beaucoup, utiliser un brumisateurs pour se rafraîchir)
- Gardez les volets fermés pour garder la fraîcheur
- Sortez aux heures les plus fraîches (tôt le matin ou après 18h)
- Si votre température monte ou si vous vous sentez très fatigué, consultez votre médecin.

Pour en savoir plus, consultez notre site internet :

www.sequedin.fr (rubrique plan canicule).

Démarchage à domicile : Prudence !



Certaines entreprises font du démarchage à domicile. Nous appelons à la plus grande vigilance sur ce sujet. Nous vous invitons à rester prudent en ne permettant pas l'accès à votre domicile. N'hésitez pas à demander une attestation signée du Maire. Si le démarcheur ne peut vous la présenter, invitez-le à se rendre en mairie pour l'obtenir. S'il semble réticent, si vous avez le moindre doute ou si votre visiteur a un comportement suspect, n'hésitez pas à prévenir la police.

Chèque Sequedin'gue de loisirs

Vous êtes Sequedinois et votre enfant a entre 3 et 17 ans ? Votre quotient familial (CAF) n'excède pas 1130 € ?

N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier du chèque « Sequedin'gue de loisirs » pour



la saison 2020-2021.

Ce chèque vient réduire (de 30% à 50% suivant conditions) le montant d'une inscription dans une association sequedinoise conventionnée par la Ville (hors école de musique et ateliers de la médiathèque).



Il est disponible en mairie au service de l'enfance.

Renseignements : enfance@sequedin.fr - Tél. 03 28 82 91 60

Opération « Cinestivale »

Tu es Sequedinois(e) et tu as entre 17 et 21 ans (né(e) entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2003 inclus) ?

La Ville de Sequedin t'offre 2 places de cinéma au Kinépolis de Lomme pour les vacances d'été.



Pour t'inscrire rapidement en ligne, il suffit de te connecter sur www.sequedin.fr avant le samedi 10 août.

Une fois inscrit(e), tu pourras retirer tes tickets en mairie aux jours et heures d'ouverture entre le 4 août et le 12 septembre sur simple présentation d'une pièce d'identité.

Renseignements au 03.28.82.91.91



Le coin des Assos

Nous vous faisons parvenir dans cette rubrique les modifications ou informations importantes transmises par nos associations sequedinoises. Les coordonnées associatives sont présentes sur notre site internet. Certaines actualisations sont simplement à faire, vérifiez bien vos coordonnées et si vous constatez des erreurs, n'hésitez pas à nous corriger en nous adressant un courriel à :

communication@sequedin.fr



Infos Bureau

Comité des Fêtes :

Mr Arnaud Wyckens prend la présidence de l'association à la suite de Damien Coisne.

Anciens combattants :

Mr Philippe Blanchard prend la présidence de l'association à la suite de Mme Bernadette Houdaer.

Foot féminin

LES FILLES...
vous êtes passionnées
par la pratique
du FOOTBALL ?

Le club de SEQUEDIN
a mis en place un projet sportif
afin de promouvoir et développer
le football féminin.

**N'hésitez plus
et venez nous rejoindre...!**
que vous soyez débutantes ou confirmées...

Le Summer Pass est de retour

Depuis le 30 juin 2020, les inscriptions sont ouvertes sur le site de la MEL pour recevoir son Summer Pass, édition 2020. Dédié aux métropolitains nés en 2002, 2003 et 2004, il permet de bénéficier durant tout l'été 2020 d'entrées gratuites dans les équipements culturels et les espaces naturels de la Métropole Européenne de Lille. Cette année, ce passeport été pourra être utilisé du 1^{er} juillet au 21 septembre 2020.

Le Passeport été ou « Summer Pass » est l'une des actions phares du schéma métropolitain « Jeunes en Métropole », adopté en juin 2018, et qui vise à accompagner les jeunes vers l'autonomie à travers notamment la formation, le logement, les loisirs sportifs et culturels ou encore la mobilité.



Cette année, le Summer Pass, implanté de façon dématérialisée dans une carte de transports PASS PASS, comprend :

- Une C'ART : le pass musées de la MEL, qui permet d'accéder pendant un an en illimité aux collections permanentes et aux expositions temporaires de 14 musées du territoire;
- 6 entrées pour les Espaces Naturels Métropolitains (Prés du Hem à Armentières, Parc Mosaïc à Houplin-Ancoisne, Musée de Plein Air à Villeneuve d'Ascq);
- 10 trajets Ilévia.

NB : La C'ART n'est pas dématérialisée dans la carte PASS PASS mais sera à échanger directement, contre un courrier reçu, dans l'un des musées métropolitains suivants : le LAM à Villeneuve d'Ascq, le Palais des Beaux-Arts à Lille, la Piscine, la Manufacture à Roubaix, le MUba à Tourcoing ou le Musée de la Bataille de Fromelles (à compter du 22 juillet pour ce musée).

Comment obtenir le Summer Pass ?

Il suffit de s'inscrire sur <https://demarches.mesdemarches.lille-metropole.fr/jeunesse/demande-de-summer-pass/> avant le 15 août 2020 en joignant une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement.

Réouverture de la piscine des Weppes



Fermée depuis le 15 mars, la Piscine des Weppes a rouvert ses portes au public depuis le mercredi 1^{er} juillet.

Après plus de trois mois de fermeture, le site rouvre pour le plus grand bonheur des métropolitains. Un protocole d'accueil sanitaire strict a été mis en place. Notez qu'il faudra obligatoirement réserver pour aller piquer une tête.

Les jours et horaires d'ouverture sont provisoirement adaptés :

- du lundi au vendredi : de 10h à 13h, de 14h à 16h30 et de 17h30 à 20h.
- Les weekends et jours fériés : de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Vous trouverez plus de détails sur le site de la MEL concernant les conditions d'accès.

La brève venue de Maureilhan!

Notre commune est jumelée au village de Maureilhan dans l'Hérault depuis 1989. Le nouveau Conseil municipal a également été installé et a réélu Christian Séguy aux fonctions de maire. Félicitations à lui et à la nouvelle équipe municipale !



Ramassage des déchets diffus spécifiques

Dès le 1^{er} août, la camionnette DDS reprend son activité avec les flux habituels de déchets ménagers toxiques sur les points d'apport volontaire. Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques) sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement, qui n'ont leur place ni dans les poubelles, ni dans les encombrants. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

Pour rappel, la camionnette s'installe à Sequedin tous les 3^{ème} samedi du mois, sur le parking du Vert-Touquet, entre 12h et 13h. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Ville www.sequedin.fr dans la rubrique «gérer ses déchets».

NB : Votre Pass déchetterie est obligatoire.

Notez également que les déchets ménagers toxiques ne sont pas repris dans les déchets TRI mobiles.



DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE SERVICE DDS :

- **Acides** : acide chlorhydrique, sulfurique, décapants, détartrants...
- **Bases** : soude, ammoniacque, détergents, eau de javel...
- **Solvants liquides** : diluants, détachants...
- **Aérosols**
- **Phytosanitaires** : pesticides, fongicides, herbicides, engrais...
- **Produits pâteux** : peintures, colles, vernis, solvants, cires...
- **Huiles et graisses végétales** (huile de friture...)
- **Huiles moteurs et hydrauliques**
- **Médicaments, radios**
- **Déchets de soins conditionnés en boîtes jaunes réglementaires** (seringues, aiguilles...)

Laisser ses déchets sur la voie publique est une infraction



L'idée de vous débarrasser au plus vite des débris qui vous encombrant est séduisante. Mais la loi est claire : laisser ses déchets sur la voie publique est interdit. Il s'agit d'une infraction pénale pour laquelle des sanctions sont prévues.

Quels sont les risques encourus ?

Lorsque vous jetez ou déversez un déchet dans la rue en dehors des conditions fixées par arrêté, vous encourez une amende forfaitaire de 68 € si vous la réglez immédiatement ou au cours des 45 jours qui suivent la verbalisation. Elle atteint 180 € au-delà de ce délai. Si vous ne la réglez pas ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police peut décider de la majorer. Le montant maximal étant de 450 €.

Si, de surcroît, vous avez utilisé un véhicule pour transporter vos déchets (comme c'est le cas sur la photo ci-dessus pour les déchets déposés rue Calmette fin juin), l'amende peut atteindre 1 500 € et votre véhicule peut être confisqué.

Enfin, pour l'abandon de l'épave d'un véhicule, l'infraction est aussi punie de 1 500 € d'amende.



A savoir ...

Entretenez de bonnes relations de voisinage en vous rappelant notamment que les engins à moteurs (tondeuses, tronçonneuses...) peuvent être utilisés en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. En cas de nuisances sonores, informez d'abord votre voisin des désagrégements subis (dont il n'a parfois pas conscience). Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts (feuilles mortes, branchages, herbes...), comme l'ensemble de ses déchets ménagers sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Respectez le voisinage.



1. Concert Eddy live (en janvier)
2. Cérémonie du 8 mai
3. Dernier conseil municipal de René Dubuisson (en mars)
4. Loto intergénérationnel (en février)
5. Concert les Brass'eurs (en février)
6. Crêpes des aînés (en février)
7. Fête de la musique, répétition à ciel ouvert de l'harmonie (en juin)
- 8 & 9. Sortie au Salon de l'agriculture (en février)
10. Fête de la musique à domicile (en juin)
11. Appel du 18 juin
12. Des masques pour les foyers sequedinois



7



8



9



10



11



12

Rendez-vous à venir

Voici les manifestations programmées pour la rentrée. Pour en savoir plus sur les reports ou annulations des manifestations, renseignez-vous auprès d'Armelle Mouchon en mairie. Nous espérons pouvoir reprendre notre distribution de New's mensuelle dès la rentrée de septembre. Surveillez vos boîtes aux lettres, le site internet, le Panneau Pocket et le Facebook de la Ville.

Banquet des aînés



C'est le dimanche 13 septembre, au Domaine des Charmes de Lesquin, que se déroulera le Banquet des Aînés réservé aux personnes de 65 ans et

plus. L'orchestre de Daniel Derieuw assurera l'animation de la journée. Un transport en bus est mis à votre disposition avec un départ à 11h30 des arrêts habituels. Pour la bonne organisation de cette manifestation, vous devez impérativement vous inscrire en mairie avant le 21 août 2020. Pour cela, une invitation avec un coupon-réponse vous seront adressés cet été. Si malgré notre vigilance, vous ne recevez pas votre invitation d'ici le 15 août, merci de contacter Christine Dulac en mairie.

Tél. 03 28 82 91 65 - ccas@sequedin.fr

Journée du Patrimoine

C'est assurément la plus ancienne trace de notre histoire communale : du XII^{ème} siècle jusqu'à nos jours l'église Saint-Laurent se laisse découvrir le dimanche 20 septembre 2020 toute la journée à partir de 10h.



Cérémonies le 4 octobre



En raison du covid, les traditionnelles cérémonies du 1^{er} Mai et diplômés du 14 Juillet ont été annulées. La ville de Sequedin honorerà les médaillés du travail et les nouveaux diplômés le dimanche 4 octobre à 10h au Pôle culturel.



Les nouveaux diplômés 2020 peuvent se signaler et s'inscrire en mairie jusqu'au 12 septembre.

Vous avez été nombreux à nous adresser vos poèmes, dessins ou photos de remerciements pendant le confinement. En voici quelques extraits.

Merci !



Kamil



Jeanne



Louna



Famille Guyot



Famille Pereira



Famille Eripret



Famille Loontjens

Le coronavirus est dangereux,
Ça touche tout le monde et
Nous rend malheureux.

Beaucoup de gens sont morts,
Beaucoup de gens qui pleurent,
Ce virus a tellement tort,
De nous enlever notre bonheur,
En brisant nos cœurs.

Il ne faut pas oublier que pour
Combattre ce virus,
Il faut des règles en plus
La distanciation sociale,
Ça ne fait pas de mal.



Tousser dans les coudes,
C'est plutôt cool.



Se laver les mains,
C'est vraiment sain.



Si nous voulons vivre en
Respectons les règles,
Et ça sera fait.

Léïa



Léane Bayart

Coronavirus

*Il y a quelqu'un derrière la porte!
attention qu'il ne transporte
il est vilain et invisible
toujours à la recherche d'une ville*

S'il te plaît, n'ouvre pas la porte!

*Il sait que nous sommes riches et faibles
pour nous défendre les "Zorro"
sont dans les hôpitaux
ils ont brisé l'hôpital noir, puis un blanc
et le soir ils recueillent nos applaudissements
en guise de remerciements*

S'il te plaît, n'ouvre pas la porte!

*On a pas encore fini avec lui
il a pu faire des petits
Il faut rester confinés pour se préserver
et protéger l'humanité -
un grand merci à ceux qui l'ont basé
en allant travailler
pour sauver des vies
et faire tourner l'économie
Coronavirus, quitte cette terre
et va mourir en enfer!*

Rebé Poirier

Continuons à respecter les gestes barrières

COVID-19

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades